

Éthique et déontologie universitaire

Enseignante : Dr. Casasni L.

**2e année SNV –
Université Djilali Bounaama Khemis miliana
Année universitaire : 2023/2024**

CHAPITRE 3 : LA CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

- Principes fondamentaux
- Droits
- Obligations et devoirs

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

En avril 2010, fut élaborée la charte de l'éthique et de la déontologie de la profession universitaire par **le Conseil national d'Éthique et de Déontologie de la Profession Universitaire.**

La charte université est disponible sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique MESRS (Charte de déontologie et d'éthique universitaires ; Lien : www.mesrs.dz).

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Buts de la charte :

- **Responsabiliser** la communauté universitaire dans ses fonctions, ses missions et ses rôles
- **Agir collégialement afin de renforcer la confiance** entre les enseignants/étudiants/corps administratif et surtout entre l'institution universitaire et son environnement

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

CHAPITRE 3 : LA CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

- Principes fondamentaux**
- Droits**
- Obligations et devoirs**

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Principes fondamentaux :

- Liberté académique
- Respect des franchises universitaires
- Exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique
- Responsabilité et compétence
- Intégrité et honnêteté
- Respect mutuel
- Éthique numérique

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Principes fondamentaux : **Éthique numérique**

- ✓ **Gérer l'accès aux données**
- ✓ **Sécuriser les données**
- ✓ **Assurer le respect de la vie privée**
- ✓ **Protéger la propriété intellectuelle**
- ✓ **Combattre la manipulation et la discrimination**
- ✓ **Fournir et protéger la signature électronique**
- ✓ **Assurer une contribution efficace à la mise en place de cadres et de mécanismes de gouvernance éthique de l'intelligence artificielle**

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

CHAPITRE 3 : LA CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

- Principes fondamentaux
- Droits**
- Obligations et devoirs

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Droits des enseignants-chercheurs :

- ✓ La garantie d'exercer leur profession à l'abri de toute ingérence
- ✓ La transparence totale (administration des programmes d'enseignement, allocation de ressources...etc.)
- ✓ L'évaluation et l'appréciation du travail de l'enseignant-chercheur doivent être basées sur des critères bien définis
- ✓ Conditions de travail adéquates, mise à disposition des moyens pédagogiques et scientifiques nécessaires

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Droits du personnel administratif :

- ✓ Protection assurée par l'État dans ou à l'occasion de l'exercice des différentes missions
- ✓ Absence totale d'harcèlement ou de discrimination dans l'accomplissement des travaux et missions

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Droits des étudiants :

- ✓ Informations concernant la structure d'enseignement supérieur à laquelle il appartient
- ✓ Liberté d'expression et d'opinion dans le respect des règles régissant les institutions universitaires
- ✓ Respect et dignité de la part des membres de la communauté universitaire
- ✓ Sécurité, hygiène et prévention sanitaire nécessaires

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Droits des étudiants :

- ✓ Enseignement et encadrement de qualité fondés sur des méthodes pédagogiques modernes et adaptées
- ✓ Évaluation pédagogique juste, équitable et impartiale
- ✓ L'étudiant en post-graduation a droit à une formation à la recherche par la recherche ainsi qu'à des mesures de soutien
- ✓ Mise à disposition des programmes de la formation ainsi que des modules y afférents

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Droits des étudiants :

- ✓ Remise des notes accompagnées du corrigé et du barème de l'épreuve ainsi que la consultation de copie
- ✓ Accès à la bibliothèque, au centre de ressources informatiques et à tous les moyens matériels nécessaires à une formation de qualité
- ✓ Élection des représentants aux comités pédagogiques sans entrave ni pression

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Droits des étudiants :

- ✓ Possibilité de créer, conformément à la législation en vigueur, des associations estudiantines à caractère scientifique, artistique, culturel et sportif
- ✓ Absence totale de discrimination

CHAPITRE 3 : LA CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

- Principes fondamentaux
- Droits
- Obligations et devoirs

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des enseignants-chercheurs :

- ✓ Faire preuve de conscience professionnelle et de disponibilité dans l'accomplissement de ses tâches
- ✓ S'interdire toute activité d'enseignement dans un marché informel
- ✓ S'efforcer de se conformer à des standards universels aussi élevés que possible dans l'exercice de ses activités professionnelles
- ✓ Dispenser un enseignement efficient

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des enseignants-chercheurs :

- ✓ Exposer clairement les objectifs pédagogiques
- ✓ Actualiser ses connaissances
- ✓ Pratiquer l'auto-évaluation
- ✓ Proscrire toute forme de propagande et d'endoctrinement dans ses enseignements et ses écrits
- ✓ Contribuer à la diffusion de la connaissance, du savoir et de la culture scientifique

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des enseignants-chercheurs :

- ✓ Se garder de toute forme de discrimination
- ✓ Respecter le travail de ses pairs et de ses étudiants
- ✓ Faire preuve d'équité et d'impartialité dans l'évaluation professionnelle ou académique
- ✓ Se garder de toute forme de discrimination
- ✓ Veiller au respect de la confidentialité du contenu des délibérations et débats tenus au sein des différentes instances dans lesquelles ils siègent

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des enseignants-chercheurs :

- ✓ Prévenir, s'interdire toute situation pouvant conduire à un conflit d'intérêt nuisant à la profession
- ✓ S'abstenir d'utiliser son statut d'universitaire et d'engager la responsabilité de l'institution universitaire ou de recherche à des fins purement personnelles
- ✓ Gérer honnêtement tous les fonds qui lui sont confiés dans le cadre de l'université, d'activités de recherche ou de toute autre activité professionnelle

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs du personnel administratif :

- ✓ Assurer le fonctionnement continu et régulier des structures et des institutions d'enseignement et de recherche
- ✓ S'acquitter de leurs tâches avec professionnalisme
- ✓ Interdiction de toute ingérence ou interférence dans les actes pédagogiques et scientifiques
- ✓ Faire preuve d'impartialité et d'objectivité
- ✓ Remplir les fonctions en toute loyauté sans considérations partisans

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs du personnel administratif :

- ✓ Prise de décisions dans le respect des règles en vigueur
- ✓ Se conduire d'une manière juste et honnête
- ✓ Faire preuve de courtoisie, d'écoute, de discrétion, de confidentialité, de diligence et de célérité dans l'accomplissement de leur mission.
- ✓ Interdiction d'entraver le bon fonctionnement de l'établissement

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des étudiants :

- ✓ Obligation de fournir des informations exactes et précises lors de son inscription et de s'acquitter de ses obligations administratives envers l'établissement
- ✓ Respect du règlement intérieur de l'établissement
- ✓ Respect de la dignité et l'intégrité des membres de la communauté universitaire
- ✓ Respect du droit des membres de la communauté universitaire à la libre expression et d'opinion

CHARTRE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des étudiants :

- ✓ Interdiction d'entraver le bon fonctionnement de l'établissement
- ✓ Faire preuve de civisme dans et en dehors de l'enceinte universitaire
- ✓ Respect des résultats des jurys de délibération qui sont souverains

CHARTRE DE L' ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

Devoirs des étudiants :

- ✓ Préservation des locaux et les matériels mis à sa disposition et respecter les règles de sécurité et d'hygiène dans tout l'établissement
- ✓ Interdiction de recourir à la fraude et au plagiat